

DÉCISION

QUÉBEC

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

D-2026-101	R-4335-2026	9 septembre 2026
------------	-------------	------------------

PRÉSENT :

Samy Gennaoui
Régisseur

Hydro-Québec
Demanderesse

Décision sur la conformité d'application de la décision
D-2026-097

Demande d'adoption de la norme de fiabilité CIP-015-1

Demanderesse :

Hydro-Québec

représentée par M^e Pierre Chabot.

1. INTRODUCTION

[1] Le 24 avril 2026, Hydro-Québec, par sa direction principale – Contrôle des mouvements d’énergie et exploitation du réseau, désignée à titre de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le Coordonnateur), dépose à la Régie de l’énergie (la Régie) une demande¹ visant l’adoption de la norme de fiabilité CIP-015-1 (la Norme) de la *North American Electric Reliability Corporation* ainsi que son annexe Québec, dans ses versions française et anglaise².

[2] Le Coordonnateur demande également à la Régie de fixer la date d’entrée en vigueur de la Norme.

[3] Cette demande est présentée en vertu des articles 31 (5°), 85.2, 85.6 et 85.7 de la *Loi sur la Régie de l’énergie*³.

[4] Le 24 août 2026, la Régie rend sa décision D-2026-097⁴ sur le fond, accueillant la demande du Coordonnateur.

[5] Le 31 août 2026, suivant la décision D-2026-097, le Coordonnateur dépose une version complète de la Norme, dans ses versions française et anglaise⁵.

[6] Dans la présente décision, la Régie se prononce sur la conformité d’application de la décision D-2026-097.

¹ Pièce [B-0002](#).

² Pièces [B-0008](#), [B-0009](#) et [B-0010](#).

³ [RLRQ, c. R-6.01](#).

⁴ Décision [D-2026-097](#).

⁵ Pièces [B-0027](#) et [B-0029](#).

2. ÉLÉMENTS DE CONFORMITÉ

[7] Après vérification des modifications au texte de la Norme, tel que déposé par le Coordonnateur le 31 août 2026 dans ses versions française et anglaise⁶, la Régie est d'avis qu'elles reflètent adéquatement les dispositions de sa décision D-2026-097.

[8] **Pour ces motifs,**

La Régie de l'énergie :

JUGE que les modifications au texte de la norme de fiabilité CIP-015-1, dans ses versions française et anglaise, tel que déposé par le Coordonnateur le 31 août 2026, sont conformes à sa décision D-2026-097.

Samy Gennaoui
Régisseur

⁶ Pièces [B-0027](#) et [B-0029](#).